

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ DE LA GIRONDE

À Bordeaux, le 09 septembre 2024

Objet : Convocation à l'assemblée générale élective

Cher membre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale élective, de notre association qui se tiendra le [vendredi 04 octobre 2024](#) à partir de [19h](#) à la [Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative – 153 rue David Johnston 33000 Bordeaux](#).

L'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Élection des membres du Comité directeur ;
- Élection du Président.

Pour rappel, ne peuvent être élus au sein du Comité directeur :

- les personnes privées de leurs droits civils et politiques et condamnées à une peine les privant de ces droits ;
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;
- les personnes de moins de 16 ans au jour de l'élection ;
- les personnes salariées au sein de l'association ;
- les personnes qui assurent :
 - des fonctions de chef d'entreprise ;
 - de président de conseil d'administration ;
 - de dirigeant exercées dans les sociétés, les entreprises ou les établissements ;

Et dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, de prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de l'association.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, conformément à l'article 15 des statuts de notre association, les membres de l'association qui ne peuvent pas assister à l'assemblée générale peuvent s'y faire représenter par un autre membre, aux termes d'un pouvoir spécial qui devra être produit en entrant en séance. Il est rappelé qu'un membre peut disposer de 5 pouvoirs au maximum.

Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée générale, vous devrez remplir le mandat de procuration.

Enfin, seules seront admises à entrer en séance les personnes dûment habilitées, à jour de leur cotisation, qui auront émargé la feuille de présence et le cas échéant, munies d'un pouvoir valable.

Je vous prie de bien vouloir agréer, cher membre, l'expression de mes salutations distinguées.

Grin Olivier
Président du CDSA33



MANDAT DE PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE EN DATE DU 04 OCTOBRE 2024

Je soussigné(e) Madame/Monsieur ... - *Fonction* – au sein de l'association ... - donne mandat à Madame/Monsieur ... - *Fonction* – au sein de l'association ..., pour effectuer pour mon compte et au nom de l'association ... les formalités liées aux votes lors de l'assemblée générale électorale en date du ... de l'association

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À ..., le ...

Signature